CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E117067** **VALABLE JUSQU'AU** **29/01/2025**

ÉDITÉ LE **14/05/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2000
Forme juridique : SAS
Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS 301340584

Siret : **301 340 584** **06621**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 62155128

Assurance Responsabilité Civile :
AXA CSA FR00016500LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/11/2023

Raison sociale : **ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)**

37 RUE ETTORE BUGATTI
72650 LA CHAPELLE ST AUBIN

Téléphone : 02 43 23 13 33 **Fax :**
Portable :

Site Internet : agence.engie-homeservices.fr/104-engie-home-servic
E-mail : dtr4.homeservices@engie.com

Responsabilité légale :
BIGAUD YANICK PRÉSIDENT / MESSAGER YANN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 62 **Tranche de classification :** EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/11/2023
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.